

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
Vu le décret n°2021-0628/PRES/PM du 30 juin 2021 portant remaniement du Gouvernement ;
Sur proposition du Premier Ministre ;

DECRETE

Article 1 : Le Général de Brigade Aimé Barthélémy SIMPORE est nommé Ministre de la Défense nationale et des Anciens Combattants.

Article 2 : Le présent décret abroge les dispositions du décret n°2021-0627/PRES/PM du 30 juin 2021 portant attribution du portefeuille de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 14 octobre 2021



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Christophe Joseph Marie DABIRE